



ville de sète



Laurent Hercé – Conseiller Municipal

Sète, le 3 décembre 2025

**Monsieur Hervé Marquès
Maire de Sète
Hôtel de ville
Rue Paul Valéry
34200 Sète**

Objet : Demande de transmission des arrêtés relatifs à la politique de stationnement sur le parking gratuit du Mas Coulet

Monsieur le Maire,

Je continue à être contacté par des citoyens qui ont été verbalisés suite au stationnement sur le parking du Mas Coulet.

A ce jour, je n'ai pas trouvé de réponses claires à des questions que bon nombre de nos concitoyens se posent. Je souhaiterais donc rationaliser la demande en ayant communication exhaustive de tous les documents relatifs à ce site de stationnement : arrêtés qui permettent la verbalisation, délibérations, accréditations aux personnes dressant les contraventions, la méthode en vigueur pour dresser ces contraventions, le nombre de ces contraventions, sur les 2 dernières années, jusqu'à aujourd'hui, avec le motif et les montants récupérés ou annulés, etc...).

Les arrêtés qui sont mentionnés sur les avis reçus par les personnes verbalisées ne semblent pas disponibles sur le site de la ville.

Je rappelle aussi que je souhaitais avoir connaissance des chiffres précis des PV sanctionnant le stationnement et la circulation à Sète, et que je ne les ai pas obtenus malgré deux courriers. Le compte administratif faisait apparaître une ligne "FPS" indiquant une somme de plus de 1.100.000 €, sans qu'il soit possible de savoir ce que cette somme recouvrait précisément.

Il serait d'un grand intérêt pour nos concitoyens de connaître les détails des verbalisations à Sète : lieux (dont le parking du Mas Coulet justement), motifs (non-paiement ? dépassement horaire ? stationnement gênant ou abusif ? autres manquements au code de la route ou aux arrêtés municipaux ? etc.). Et bien entendu le montant des annulations éventuelles.

Dans l'attente d'une réponse diligente de votre part, veuillez recevoir Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations républicaines.

**Laurent Hercé
Conseiller Municipal**